



TARIF SPANC

Depuis le 1er janvier 2021, la Loi impose que le financement du SPANC soit obligatoirement et uniquement assumé par les usagers du service.

Ci-après les tarifs TTC applicables au 16 juillet 2024.

Diagnostic initial	195.00€
Diagnostic Périodique « REDEVANCE »	180.00€
Diagnostic Vente	195.00€
Visite Conception	100.00€
Visite Exécution	100.00€
Contre-visite	80.00€
Redevance pour déplacement sans intervention (non justifiée)	50.00€
Analyse Type 1 : MES-DCO-DBO5	50.00€
Analyse Type 1 : MES-DCO- DBO5-NO3-PO4	70.00€
Vérification de la déconnexion de la filière d'ANC (dans le cadre d'un raccordement au réseau d'assainissement public d'eaux usées)	50.00€
Refus implicite ou explicite de contrôle	540€ Redevance majorée de 200%
Non-exécution de travaux obligatoires de mise en conformité	900€ Redevance majorée de 400%